

ATTESTATION D'APTITUDE

**Propriétaires ou détenteurs
de chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie
(Article L. 211-13-1 du code rural)**

Délivrée en application de la loi n°2008-582 du 20 Juin 2008 renforçant les mesures de prévention et de protection des personnes contre les chiens dangereux.

La présente attestation est délivrée à :

NOM de naissance : JAUME

NOM d'époux(se) : /

Prénom(s) : CHRISTOPHE, FRANCÉS

Né(e) le : 11 02 1970 à : GRENOBLE 38 FRANCE

Jour

Mois

Année

Commune de naissance

Département

Pays

Elle est délivrée après suivi de la formation portant sur l'éducation et le comportement canins, ainsi que sur la prévention des accidents visée à l'article R.211-5-3 du code rural et organisée par la personne suivante, habilitée à dispenser cette formation.

Qualité du formateur

NOM de naissance : BOUCHEZ

Prénom(s) : GÉRÔME

Adresse :

62	CHEMIN	DE LA VALLÉE
----	--------	--------------

Numéro de la voie	Extension (bis, ter...)	Type de voie (l'avenue, etc.)	Nom de la voie
-------------------	-------------------------	-------------------------------	----------------

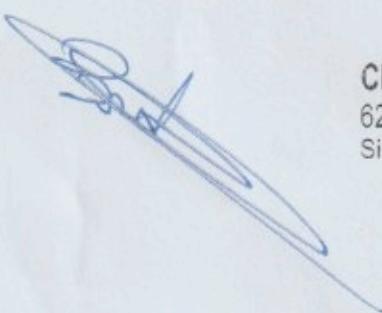
13400	AUBAGNE	
-------	---------	--

Code postal	Localité / Commune	
-------------	--------------------	--

Habilité en Préfecture de MARSEILLE, le 03/10/2013

Fait à AUBAGNE, le 22/03/2025

Signature et cachet du formateur :



CENTRE CANIN INTERNATIONAL

62 Ch. de la vallée - 13400 AUBAGNE

Siret : 809 730 831 00017 - APE 8559B

www.symdog.com